

Compte-rendu du conseil municipal du 23/03/2022

**Présents** : Etienne CHATELON - Mathieu ROUSSEAU - Emmanuelle LANGLAIS  
BALLANDRAUD - Philippe HEITZ - Elisabeth VILLARD - Hervé MARCON —  
Vincent CARREY – Madjid BRIBI – Pierre BURELLIER.

**Pouvoirs** :

**Absents** : Emeline RAPAUD

Pierre Burellier secrétaire

Le compte-rendu du conseil du 9/03 est approuvé à l'unanimité.

### **Projet de desserte forestière de Montpénan**

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle dans la délibération du 9/03 et de préciser que le projet consiste en la création d'un réseau de pistes de débardage sur 2000ml.

L'aménagement d'un stationnement à grumier le long de la D22 est étudié avec le Département pour améliorer la sécurité routière au niveau du dépôt de bois à créer.

L'ensemble des travaux est potentiellement subventionné à 80%. La mairie prenant en charge 50% du reste à charge, il reste 10% du montant des travaux à partager entre les propriétaires concernés.

Adopté à l'unanimité.

### **Avenant au protocole foncier avec la SAS les Ailes de Taillard**

Monsieur le Maire rappelle que, par la délibération en date du 24 août 2015, le conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec la SAS les Ailes de Taillard un protocole foncier comportant une promesse de bail et une promesse de convention de servitudes, dans le cadre du projet éolien participatif porté par la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

La période initiale de six ans étant achevée sans démarrage des travaux compte tenu des recours engagés, pour permettre la poursuite du projet il y a lieu de signer un avenant prorogeant de six années supplémentaires la promesse initiale .

Adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

#### **Emprunt pour l'achat d'une épareuse**

Vu le manque d'informations concernant l'emprunt au niveau des taux, le vote est reporté.

#### **Bardage du hangar municipal**

Demande de mise à jour des devis reçus

#### **Troupe de théâtre de Planfoy**

À sa demande, elle pourra profiter de l'usage de la salle du Tilleul pour une répétition. En contrepartie, elle a proposé une représentation gratuite de sa pièce, ce qui a été accepté.